

C'étaient les grands-parents de notre peintre, JEAN-PIERRE SAUVAGE, baptisé en l'église St-Nicolas, à Luxembourg le 11. IV. 1699:

*«Johannes Petrus filius legitimus Caroli Sauvage et Maria Joanna Bossart conjugum civium».*

Parrain et marraine furent *J.-P. Burger et Catherine Georges*, épouse de *Nicolas Louys*, boullanger (Reg. par. no 3, folio 471).

A l'état actuel de mes recherches nous savons maintenant que non seulement JEAN-PIERRE SAUVAGE est né à Luxembourg (bapt. 11. IV. 1699), mais qu'il s'y est également marié en épousant le 1er I. 1724 ANNE-MARGUERITE MASSON (*Musson*), fille de Jean-Pierre MASSON et de CATHERINE OLINGER *conjugum scabinorum in gravenmachern* (Paroisse Saint-Michel, à Luxembourg, Reg. No 11/ folio 40 v<sup>o</sup>).

Le ménage eut au moins onze enfants en vingt-deux ans.

J'ai retrouvé les actes de baptême de sept de ces enfants nés à Luxembourg et qui tous ont été tenus sur les fonts en l'église Saint-Michel (7) :

- 1) ANNE-CATHERINE S., le 26. IX. 1724 (Reg. no 20 / folio 329).
- 2) JEAN-PIERRE S., le 14. VII. 1725 (Reg. no 20 / folio 332).
- 3) NICOLAS-JOSEPH S., le 17. I. 1730 (Reg. no 20 / folio 362).
- 4) RAPHAEL-PHILIPPE-FRANÇOIS S., le 4. X. 1731 (Reg. no 20 / folio 375).
- 5) JEAN-GEORGES S., le 26. X. 1732 (Reg. no 20 / folio 381).
- 6) GREGOIRE-JOSEPH S., le 28. X. 1733 (Reg. no 20/folio 387),  
qui sera également peintre et travaillera pour le duc CHARLES de LORRAINE, à Bruxelles.
- 7) JEAN-FRANÇOIS S., le 12. XI. 1735 (Reg. no 20 / folio 396).

Quatres autres enfants virent le jour à Bruxelles et reçurent le baptême à Sainte-Gudule :

- 8) FRANÇOIS-JOSEPH S., le 23. VII. 1738.
- 9) MARIE-JEANNE-JOSEPHE S., le 30. XII. 1741.
- 10) ANNE-FRANÇOISE S., le 1er IX. 1742, et
- 11) MARIE-FRANÇOISE-JOSEPHE, le 14. VIII. 1746.

MM. P.-E. Claessens et P. De Zuttere précisent qu'en 1755, le foyer du peintre comprenait encore six enfants dont deux orphelins adoptés. (8)

*«Les autres étaient ou dispersés ou morts et les renseignements recueillis sur eux se réduisent à peu de chose, le plus souvent par voie de déduction.*

*ANNE-CATHERINE se maria, prit le voile ou mourut fille avant 1755.*